MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 08

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260119-D202608-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
13/01/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 23
Présents	 21
Votants	 22

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Dominique HEMERY - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Marine GOYON - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Jean-François HÉLIN - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jacques FRANÇOIS - Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE :
Madame Christine CHÉRAUD ayant donné procuration à Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 08 / SUPPRESSION / CREATION DE POSTES

Monsieur Gilbert GUÉRIF, indirectement concerné par le sujet, quitte la salle.
Il ne participera pas à la décision.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée les deux situations suivantes :

- **Poste agent comptable – marché public**

Suite au décès de l'agent du service comptable et marché public en aout 2025, une offre de poste a été ouverte afin de pourvoir l'emploi vacant. L'offre a été ouverte pour un agent de catégorie B ou C.
La commission de recrutement a retenu la candidature de Sabine THOMAS, rédacteur territorial. Cette dernière a accepté le poste proposé.

Il convient donc de supprimer le poste d'agent administratif principal de 2ème classe et de créer un poste de rédacteur à temps complet à compter du 1er mars 2026.

- **Poste de coordonnateur événementiel – sécurité - tourisme**

Suite à la demande de Madame Florence BELLINE de faire valoir ses droits à la retraite au 1er mars 2026, la commune a retenu la candidature de Monsieur Yann DUPUIS (occupant les fonctions de coordonnateur évènementiel, référent sécurité, référent du site de l'ile aux pies, responsable du service périscolaire), au poste de DGS.
Ce recrutement créé donc une vacance du poste de coordonnateur événementiel. Une réorganisation interne a permis de déconnecter la responsabilité du service périscolaire de la fiche de poste (cette fonction ayant été attribuée à la directrice du CLSH). Une offre de poste a été publiée pour un agent administratif de catégorie B et C.

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260119-D202608-DE

La commission de recrutement a retenu la candidature de Florence HALLIER, rédacteur Principal de 2ème classe. Cette dernière a accepté le poste proposé.

Il convient donc de créer le poste de Rédacteur Principal de 2ème classe à compter du 1er mars 2026 et de supprimer le poste d'attaché principal.

Après en avoir délibéré et à la majorité des VOIX (20 POUR et 2 abstentions (Messieurs Jean-Marc CARREAU et Philippe THOMAZO), le Conseil Municipal décide:

- De procéder à la suppression et à la création des postes, tel qu'indiqué ci-après :

SUPPRESSION EMPLOI	CREATION EMPLOI	DATE D'EFFET
Attaché Principal	Rédacteur Principal de 2ème classe	01/03/2026
Adjoint administratif 2ème classe 35 h hebdomadaires	Rédacteur	01/03/2026

- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- De déléguer Monsieur le Maire, - ou, en cas d'empêchement, un Adjoint – pour intervenir à la signature de tous documents se rapportant à la présente affaire.

Le tableau des effectifs sera mis à jour en conséquence.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE